



## **INSTITUT DE FORMATION DU VELO**

Domaine de la Brunerie  
180 Boulevard de Charavines  
38500 VOIRON

[www.formation-velo.com](http://www.formation-velo.com)

N° SIRET : 534 277 488 000 19

Code NAF : 8559A

## **Programme de formation**

### **DEJEPS Spécialité perfectionnement sportif Mention VTT - RNCP 4863**

#### **Objectifs :**

La possession du diplôme atteste, dans le domaine du vélo tout terrain, des compétences suivantes figurant dans le référentiel de certification :

- concevoir des programmes de perfectionnement sportif ;
- coordonner la mise en œuvre d'un projet de perfectionnement ;
- conduire une démarche de perfectionnement sportif ;
- conduire des actions de formation.

#### **Public concerné et prérequis :**

Être âgé de dix-huit ans à l'entrée en formation

Être titulaire d'une attestation de Prévention Secours Civiques de niveau 1 (PSC1) ou équivalent

Réussir le Test des exigences préalables à l'entrée en formation (TEP)

Valider les épreuves de sélection propres à l'Institut de Formation du Vélo

#### **Qualification des intervenants :**

Principaux formateurs :

- Florian BOUTEILLER (co-directeur de l'IFV) : DEJEPS VTT, BPJEPS VTT, AMM CQC VTT et spécialiste des voyages à vélo et la sécurité/secours
  - Benjamin VIBERT : BEESAC, directeur de l'école de VTT MCF des 2 Alpes et formateur à l'IFV depuis 2012
  - Julie BOURDAIS (co-directrice de l'IFV) : Licence Sciences de l'Éducation
  - Vincent VAUDAUX : Brevet d'État 2e degré VTT et responsable du Sport-Études VTT, mécanicien CQP Technicien Cycle
  - Kévin GAUTIER : BEESAC + licence STAPS et spécialiste des des activités "Gravity"
  - Patrice BONFAND : BEESAC + licence STAPS + Spécialiste de l'entraînement et de la pédagogie scolaire
  - David RODRIGUEZ : Formateur Mécanique Cycles
- + notre équipe de formateurs régulés et spécialistes de leurs domaines d'intervention respectifs

Le coordonnateur de la formation est Florian BOUTEILLER, codirecteur, titulaire du DEJEPS VTT

#### **Moyens pédagogiques et techniques :**

Cette formation s'effectue en présentiel à l'Institut de Formation du Vélo. Un stage pratique en structure professionnelle de minimum 560h doit être effectué selon le calendrier joint au programme. La formation peut s'effectuer en apprentissage. Dans ce cas, lorsque l'apprenti n'est pas en formation, il est présent dans

Institut de formation du velo

Campus de la Brunerie - 180 boulevard de Charavines 38500 VOIRON

Tél. 0986578823 – [info@formation-velo.com](mailto:info@formation-velo.com)

Association – SIRET 53427748800019 – NAF 8559A

Organisme de formation enregistré sous le N° 82 38 05102 38 auprès du préfet de la Région Rhône-Alpes. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.



## **INSTITUT DE FORMATION DU VELO**

Domaine de la Brunerie  
180 Boulevard de Charavines  
38500 VOIRON

[www.formation-velo.com](http://www.formation-velo.com)

N° SIRET : 534 277 488 000 19

Code NAF : 8559A

### **Programme de formation**

#### **DEJEPS Spécialité perfectionnement sportif Mention VTT - RNCP 4863**

sa structure d'alternance.

Les candidats qui font valoir des compétences donnant lieu à certification dans un ou plusieurs domaines ou unités de compétences capitalisables prévus peuvent se voir accorder par le responsable de la formation des allègements de formation. Ces allègements ne dispensent pas de la ou des parties d'épreuve(s) de certification prévue(s)

- cours théoriques en salle : l'IFV dispose d'une salle de cours équipée de chaises roulantes avec cales mains et 2 canapés, d'un vidéoprojecteur et le Wifi. (capacité 16 personnes)

L'IFV loue également des salles à Tremplin Sport Formation sur le campus de la Brunerie (capacité 20 à 50 personnes)

- cours techniques en extérieur : espace de pratique du Campus de la Brunerie, clubs, terrains réels de pratique du vélo autour des écoles, et campagne environnante (+/- 30km)

- pour les deux stages d'enseignement de la Descente VTT, les cours se déroulent sur le terrain, sur le bike park de la station Les 2 Alpes ou Les Orres (communiqué en début de formation)

- mise en pratique de séances pédagogiques entre stagiaires, évaluations formatives

- mise en pratique de séances pédagogiques avec des enfants et adolescents, évaluations formatives

- ateliers pratiques de mécanique en atelier mécanique d'une capacité de 12 personnes (demi groupes) avec 12 pieds d'atelier et les outils nécessaires à la réparation de vélos

- mise en situation pédagogique en alternance dans une structure cycliste (observation puis intervention progressive avec l'appui d'un tuteur de stage)

- rapport de stage et livret de suivi en stage

- Supports pédagogiques imprimés remis aux stagiaires

- Utilisation de vidéos

- Utilisation de la plateforme collaborative Classroom

La formation est organisée pour un effectif de 20 participants.

#### **Durée, effectifs :**

658 heures.

560 heures minimum heures en entreprise minimum à effectuer

28 stagiaires.

#### **Programme :**

UC 1 : CONCEVOIR UN PROJET D'ACTION : 94h30

Acteurs institutionnels

Connaissance des publics

Gestion de projet

Appels d'offres

Histoire des disciplines

### **Institut de formation du velo**

Campus de la Brunerie - 180 boulevard de Charavines 38500 VOIRON

Tél. 0986578823 – [info@formation-velo.com](mailto:info@formation-velo.com)

Association – SIRET 53427748800019 – NAF 8559A

Organisme de formation enregistré sous le N° 82 38 05102 38 auprès du préfet de la Région Rhône-Alpes. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.



## **INSTITUT DE FORMATION DU VELO**

Domaine de la Brunerie  
180 Boulevard de Charavines  
38500 VOIRON

[www.formation-velo.com](http://www.formation-velo.com)

N° SIRET : 534 277 488 000 19

Code NAF : 8559A

### **Programme de formation**

#### **DEJEPS Spécialité perfectionnement sportif Mention VTT - RNCP 4863**

Informatique + simulation UC 1-2

Mobilité

UC 2 : COORDONNER LA MISE EN OEUVRE D'UN PROJET D'ACTION - 80h30

Analyse économique

Anglais

Communication

Présentation de la formation

Projet collectif organisation d'épreuve enduro

Statuts juridiques

Tourisme

Vidéo

UC 3 : CONDUIRE UNE DEMARCHE DE PERFECTIONNEMENT SPORTIF VTT - 234h30

Anatomie / physiologie

Biomécanique

Démarche de formation

Démarche pédagogique

Didactique

Entraînement

Encadrement adultes / public particulier

Retour vidéo/suivi individuel

Séances entre stagiaires

Séances en club

Séances scolaires - Savoir rouler à vélo

VTT Descente - Pédagogie

UC 4 : ENCADRER LA DISCIPLINE SPORTIVE EN SÉCURITÉ - 220h30

VTT Descente - Technique

Evaluation formative

Aspects juridiques

Mécanique

Milieu de pratique

Orientation

Pratique VTT

Raid VTT

Randonnée montagne et gestion des risques

Réglementation

Règles de déplacement

**Institut de formation du velo**

Campus de la Brunerie - 180 boulevard de Charavines 38500 VOIRON

Tél. 0986578823 – [info@formation-velo.com](mailto:info@formation-velo.com)

Association – SIRET 53427748800019 – NAF 8559A

Organisme de formation enregistré sous le N° 82 38 05102 38 auprès du préfet de la Région Rhône-Alpes. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.



## **INSTITUT DE FORMATION DU VELO**

Domaine de la Brunerie  
180 Boulevard de Charavines  
38500 VOIRON

[www.formation-velo.com](http://www.formation-velo.com)

N° SIRET : 534 277 488 000 19

Code NAF : 8559A

### **Programme de formation**

#### **DEJEPS Spécialité perfectionnement sportif Mention VTT - RNCP 4863**

Secourisme

Sport Santé

Trial

UC4 blanc

VTTAE

STAGE EN ENTREPRISE : minimum 560h à réaliser

CERTIFICATIONS : 28h

#### **Modalités d'évaluation des acquis :**

Validation des Exigences Préalables à la Mise en Situation Professionnelle (EPMSP)

Les compétences professionnelles correspondant aux exigences préalables permettant la mise en situation professionnelle des personnes en cours de formation au DEJEPS Spécialité Perfectionnement Sportif mention Vélo Tout Terrain sont les suivantes :

Une séance d'encadrement en sécurité de vélo tout terrain en déplacement sur routes ouvertes et chemins pour un public de 4 à 12 pratiquants initiés d'une durée de trente minutes maximum. Cette séance est suivie d'un entretien d'une durée de vingt minutes maximum.

Une épreuve d'orientation et de secours avec 5 postes favorisant les choix d'itinéraires. Les postes sont placés parmi un nid de balises (3 à 4 balises) afin de favoriser la compétence "recherche" de la balise qui est à poinçonner. Les balises sont espacées d'au moins 250 mètres. Le candidat doit réaliser un temps inférieur au temps limite défini par les évaluateurs correspondant à une vitesse de déplacement de 8 km/h. Ce temps est annoncé au candidat avant le début de l'épreuve.

Après avoir réalisé le parcours dans le temps imparti, le candidat réalise une épreuve de gestion de secours de 20 minutes maximum correspondant à la gestion d'un accident simulé. Le candidat tire au sort la situation qu'il a à traiter.

L'évaluation porte sur :

- les techniques de géolocalisation sur des secteurs géographiques différents du secteur de l'épreuve,
- la vérification du contenu du sac de moniteur (contenu de la pharmacie et matériel de mécanique),
- la mise en situation de secours (alerte, déclenchement des secours, conduite à tenir...).

Evaluation des Unités Capitalisables

4 unités capitalisables (UC) doivent être validées par pour obtenir le DEJEPS Spécialité Perfectionnement Sportif mention Vélo Tout Terrain. Ces épreuves se déroulent en centre de formation pour les UC 1 - 2 - 4

### **Institut de formation du velo**

Campus de la Brunerie - 180 boulevard de Charavines 38500 VOIRON

Tél. 0986578823 – [info@formation-velo.com](mailto:info@formation-velo.com)

Association – SIRET 53427748800019 – NAF 8559A

Organisme de formation enregistré sous le N° 82 38 05102 38 auprès du préfet de la Région Rhône-Alpes. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.



## **INSTITUT DE FORMATION DU VELO**

Domaine de la Brunerie  
180 Boulevard de Charavines  
38500 VOIRON

[www.formation-velo.com](http://www.formation-velo.com)

N° SIRET : 534 277 488 000 19

Code NAF : 8559A

### **Programme de formation**

#### **DEJEPS Spécialité perfectionnement sportif Mention VTT - RNCP 4863**

ainsi qu'en structure de stage pour l'UC 3

#### 1. EPREUVE N° 1 (en organisme de formation) – UC 1 et UC 2

Le (la) candidat(e) transmet 3 semaines avant l'évaluation à l'Organisme de Formation (OF) un document écrit personnel de 20 pages minimum retraçant une expérience de conception et de coordination de la mise en œuvre de programmes de perfectionnement sportif dans le champ du VTT assortie de son évaluation. Ce document fait l'objet d'une soutenance orale par le (la) candidat(e) pendant une durée de 20 minutes au maximum suivie d'un entretien d'une durée de 30 minutes au maximum permettant de vérifier l'acquisition des compétences. Durée totale de l'épreuve : 50 minutes maximum

#### 2. EPREUVE N° 2 (en structure de stage) – UC 3

L'épreuve se déroule en structure d'alternance pédagogique. Elle se compose d'une mise en situation professionnelle suivie d'un entretien. Avant la date de l'épreuve, le candidat transmet un dossier de 20 pages maximum relatant un cycle de 8 séances minimum avec un public d'au moins 4 pratiquants de + de 12 ans d'un niveau confirmé en VTT.

- Une séance d'entraînement ou de perfectionnement technique : Cette épreuve est établie à partir de la conduite d'un cycle de perfectionnement sur un minimum de 8 séances. L'épreuve peut être organisée à partir de la 4ème séance du cycle. Le candidat conduit cette séance de VTT pendant une durée de une à deux heures auprès d'un public d'au moins 4 pratiquants, de plus de 12 ans, d'un niveau confirmé en VTT.

- Un entretien avec le jury de 45 minutes maximum : 15 minutes maximum au cours desquelles le candidat analyse et évalue sa séance en mobilisant les connaissances acquises et justifie les choix éducatifs et pédagogiques, ainsi que la pertinence de cette séance au sein d'un cycle d'entraînement ou de perfectionnement technique. 30 minutes au maximum au cours desquelles les évaluateurs échangent avec le candidat sur son projet d'entraînement ou de perfectionnement technique à partir du document susmentionné et d'une séquence vidéo de 1 minute réalisée par le candidat au cours d'une des séances du cycle lui permettant de faire une analyse technique et biomécanique de l'un des pratiquants encadrés.

#### 3. EPREUVE N° 3 (en organisme de formation) – UC 4 -1

Encadrement de séance VTT enduro en sécurité de une heure à une heure trente d'encadrement. Les temps de transport ne sont pas inclus dans la séance. L'épreuve se déroule sur un itinéraire enduro de niveau rouge ou équivalent selon les normes de classification technique fédérale. Le public pédagogique ne peut pas être constitué par les candidats eux-mêmes.

#### 4. EPREUVE N° 3 (en organisme de formation) – UC 4 -2

Démonstration de trial comprenant deux zones de maniabilité de niveau minimales selon le règlement open free de la FFC (idem TRJV).

Démonstration chronométrée sur une piste de VTT de descente de niveau bleu ou rouge sans saut obligatoire, étalonnée par un ouvrier. Deux ouvriers sont nommés par le directeur technique national du cyclisme ou du cyclotourisme dont un sur proposition du représentant des professionnels de l'activité VTT,

**Institut de formation du velo**

Campus de la Brunerie - 180 boulevard de Charavines 38500 VOIRON

Tél. 0986578823 – [info@formation-velo.com](mailto:info@formation-velo.com)

Association – SIRET 53427748800019 – NAF 8559A

Organisme de formation enregistré sous le N° 82 38 05102 38 auprès du préfet de la Région Rhône-Alpes. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.



## **INSTITUT DE FORMATION DU VELO**

Domaine de la Brunerie  
180 Boulevard de Charavines  
38500 VOIRON

[www.formation-velo.com](http://www.formation-velo.com)

N° SIRET : 534 277 488 000 19

Code NAF : 8559A

### **Programme de formation**

#### **DEJEPS Spécialité perfectionnement sportif Mention VTT - RNCP 4863**

pour réaliser le temps de référence sur la démonstration de descente, compris entre 1minute trente et 3 minutes. Le temps du meilleur de ces deux ouvreurs est retenu comme temps de référence.

#### **Sanction visée :**

Une attestation de fin de formation est remise au stagiaire. Si le stagiaire réussit l'examen final, le diplôme du DEJEPS Spécialité Perfectionnement Sportif mention Vélo Tout Terrain mention lui sera délivré après délibération du jury par la DRAJES Auvergne Rhône Alpes.

#### **Texte officiel :**

Arrêté du 8 novembre 2010 portant création de la mention « vélo tout terrain » du diplôme d'Etat de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport spécialité « perfectionnement sportif

#### **Matériel nécessaire pour suivre la formation :**

Matériel à prévoir :

Un VTT polyvalent, permettant toutes les activités du VTT, ainsi que toutes les protections nécessaires pour les différentes pratiques (casques jet obligatoire)

Un VTT DH sur 8 journées (casque intégral / gants longs / pantalon long / dorsale ou sac à dos homologué / genouillères / coudières conseillées)

Un VAE sur une journée

Matériel individuel d'orientation (porte carte VTT / boussole)

Tenues chaudes et tenues de pluie pour travailler à l'extérieur

Équipement de protection individuel (EPI) :

Chaussures adaptées aux différentes disciplines

Lunettes

Gants

Matériel de prise de note en salle et sur le terrain

Toutes pièces, consommables et outils nécessaires pour l'entretien et la réparation de votre vélo et à la constitution d'une trousse de mécanique pour l'encadrement

Une trousse de premiers secours complète

Un sac à dos 30L minimum

Matériel pédagogique individuel (cônes/bandes/plots etc ...)

Téléphone portable

Ordinateur portable

GPS : non obligatoire

#### **Délais moyens pour accéder à la formation :**

Institut de formation du velo

Campus de la Brunerie - 180 boulevard de Charavines 38500 VOIRON

Tél. 0986578823 – [info@formation-velo.com](mailto:info@formation-velo.com)

Association – SIRET 53427748800019 – NAF 8559A

Organisme de formation enregistré sous le N° 82 38 05102 38 auprès du préfet de la Région Rhône-Alpes. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.



## **INSTITUT DE FORMATION DU VELO**

Domaine de la Brunerie  
180 Boulevard de Charavines  
38500 VOIRON

[www.formation-velo.com](http://www.formation-velo.com)

N° SIRET : 534 277 488 000 19

Code NAF : 8559A

### **Programme de formation**

#### **DEJEPS Spécialité perfectionnement sportif Mention VTT - RNCP 4863**

Les candidats dans une démarche de Congé de Transition Professionnelle doivent prévoir un délai de 6 mois minimum avant le démarrage de la formation pour réaliser les démarches.

La date limite d'inscription est régie par la DRAJES, à savoir 1 mois avant les TEP ou 1 mois avant la formation si vous êtes titulaire des TEP.

#### **Accessibilité aux personnes à mobilité réduite :**

Les locaux pour la formation théorique répondent aux critères des ERP. Des adaptations pédagogiques et/ou techniques peuvent être proposées aux personnes en situation de handicap. Afin d'étudier les possibilités, contacter la référente handicap à [julie@formation-velo.com](mailto:julie@formation-velo.com). Une procédure de demande d'aménagement existe auprès de la DRAJES. Le dossier doit être monté en amont des TEP et de l'entrée en formation.

Plus d'infos sur notre page : [https://www.formation-velo.com/index.php?option=com\\_content&view=article&id=62&Itemid=201](https://www.formation-velo.com/index.php?option=com_content&view=article&id=62&Itemid=201)

#### **Taux de réussite à la formation :**

Session 2 (2020-2021) - 18 stagiaires - Validation totale 77%

UC1 : 89%  
UC 2 : 89%  
UC 3 : 100%  
UC4 : 87%

Session 1 (2019-2020) - 12 stagiaires - validation totale 50%

UC1 : 90%  
UC2 : 70%  
UC3 : 90%  
UC4 : 72,7%

Taux spécifiques CFA consultables ici : [https://formation-velo.com/index.php?option=com\\_content&view=article&id=65&Itemid=203](https://formation-velo.com/index.php?option=com_content&view=article&id=65&Itemid=203)

#### **Taux de satisfaction de la formation :**

A la question "Quel est votre niveau de satisfaction globale?" 90% des participants sont satisfaits ou très satisfaits de la formation dispensée (Session 2019-2020)

### **Institut de formation du velo**

Campus de la Brunerie - 180 boulevard de Charavines 38500 VOIRON  
Tél. 0986578823 – [info@formation-velo.com](mailto:info@formation-velo.com)

Association – SIRET 53427748800019 – NAF 8559A

Organisme de formation enregistré sous le N° 82 38 05102 38 auprès du préfet de la Région Rhône-Alpes. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.



**INSTITUT DE FORMATION DU VELO**

Domaine de la Brunerie  
180 Boulevard de Charavines  
38500 VOIRON

[www.formation-velo.com](http://www.formation-velo.com)

N° SIRET : 534 277 488 000 19

Code NAF : 8559A

**Programme de formation**

**DEJEPS Spécialité perfectionnement sportif Mention VTT - RNCP 4863**

89% des participants sont satisfaits ou très satisfaits de la formation dispensée (session 2020-2021)

**Tarif :**

8554.00 €

Institut de formation du velo

Campus de la Brunerie - 180 boulevard de Charavines 38500 VOIRON

Tél. 0986578823 – [info@formation-velo.com](mailto:info@formation-velo.com)

Association – SIRET 53427748800019 – NAF 8559A

Organisme de formation enregistré sous le N° 82 38 05102 38 auprès du préfet de la Région Rhône-Alpes. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.